

Cascade de Salles-la-Source : « La preuve que l'État a triché »

L'association « Ranimons la cascade ! » communique :

« C'est une pièce centrale du dossier dit "de la microcentrale hydroélectrique et de la cascade de Salles-la-Source". Elle aurait dû d'emblée figurer dans l'enquête publique. Elle aurait dû être prioritairement fournie aux élus locaux et éclairer la décision des membres des organismes consultatifs : commission des sites ou Coderst (...) Mais, apparemment, il ne fallait surtout pas qu'elle sorte au grand jour. Elle a été obstinément dissimulée par l'Administration pendant six longues années.

Ce n'est pas sans mal que nous avons fini par l'obtenir. Il nous a fallu insister, faire intervenir la Cada (Commission d'accès aux documents administratifs). Nous l'avons enfin entre les mains... et les bras nous en tombent.

De quoi s'agit-il ? Rien de moins que d'une convention signée dans le plus grand secret entre la préfecture de l'Aveyron et la société hydroélectrique le 4 août 2006, à la demande du ministre de l'Industrie.

Cette convention modifie de façon substantielle certains aspects financiers et techniques du décret ministériel de 1980 régissant les rapports entre l'État et la société hydroélectrique de

la concession de Salles-la-Source. Et ce, alors que l'entreprise est en redressement judiciaire !

La simple transparence, la plus élémentaire honnêteté voulaient que ce document soit porté à la connaissance de quiconque pouvait avoir son mot à dire dans cette affaire, à commencer par la population locale et la commune de Salles-la-Source qui sont gravement lésés depuis des décennies par le saccage de leur site.

C'est toute l'appréhension du dossier qui a été volontairement et grossièrement faussée. Et le contrôle de l'application de cette convention qui a été ainsi rendu tout simplement impossible. Nous avons maintes fois dénoncé l'inanité d'une procédure qui ne respectait rien, ni la loi, ni la démocratie.

Dire que nous sommes à présent scandalisés par une telle tricherie de la part de l'État est un mot faible. Ajouter que nous comptons bien ne pas en rester là et qu'il faudra bien que les coupables de ce mensonge d'État s'expliquent est sans aucun doute superflu.

Affaire donc à suivre ! Nous avons encore du pain sur la planche. Un jour la cascade coulera. Et la démocratie retrouvera ses droits dans cet inimaginable dossier. »